

AD 2 AERODROME**DAAJ AD 2.1 INDICATEUR D'EMPLACEMENT ET NOM DE L'AERODROME**

DAAJ-DJANET/ Tiska

DAAJ AD 2.2 DONNEES GEOGRAPHIQUES ET ADMINISTRATIVES RELATIVES A L'AERODROME

1	Coordonnées du point de référence et emplacement de l'aérodrome	241735N 0092707E Intersection des RWY
2	Direction et distance de (Ville)	19 NM au Sud de la ville
3	Altitude/Température de référence	966 M / 38°C
4	Déclinaison magnétique/Variation annuelle	0°E (2005)
5	Administration, adresse, Téléphone, télécopieur, télex, SFA de l'aérodrome	AVA, Aéroport de DJANET / Tiska BP 29. -DJANET Tél. /Fax DSA: (029) 48 15 02 – ARO : (029) 48 15 03 TWR : (029) 48 15 04 SSLI : (029) 48 15 06 DAAJYDYD
6	Types de trafic autorisés (IFR/VFR)	IFR/VFR
7	Observations	Néant

DAAJ AD 2.3 HEURES DE FONCTIONNEMENT

1	Administration de l'aérodrome	0700/1500 (SUN/THU)
2	Douane et contrôle des personnes	Présence pendant les heures de vol.
3	Santé et services sanitaires	En ville
4	Bureau de piste AIS	H24
5	Bureau de piste ATS (ARO)	H24
6	Bureau de piste MET	H24
7	Services de la circulation aérienne	H24
8	Avitaillement en carburant	0600/1800
9	Services d'escale	Présence pendant les heures de vol.
10	Sûreté	H24
11	Dégivrage	Néant
12	Observations	Néant

DAAJ AD 2.4 SERVICES D'ESCALE ET ASSISTANCE

1	Services de manutention du fret	Disponible par la compagnie AIR ALGERIE
2	Types de carburant et de lubrifiant	JET A1
3	Services et capacité d'avitaillement en carburant	Pompe 40 m³/h
4	Services de dégivrage	Néant
5	Hangars utilisables pour les aéronefs de passage	Néant
6	Services de réparation utilisables pour les aéronefs de passage	Néant
7	Observations	Néant

DAAJ AD 2.5 SERVICES AUX PASSAGERS

1	Hôtels	En ville
2	Restaurants	En ville
3	Moyens de transport	TAXI, location de véhicules sur demande.
4	Services médicaux	En ville
5	Services bancaires et postaux	En ville
6	Services d'information touristique	En ville
7	Observations	Néant

DAAJ AD 2.6 SERVICES DE SAUVETAGE ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

1	Catégorie de l'aérodrome pour la lutte contre l'incendie	CAT 8
2	Équipement de sauvetage	Oui – CAT8
3	Moyens d'enlèvement des aéronefs accidentellement immobilisés	Néant
4	Observations	Néant

DAAJ AD 2.7 DISPONIBILITE SAISONNIERE–DENEIGEMENT

1	Types d'équipement	Non applicable.
2	Priorité de déneigement	Néant
3	Observations	Néant

DAAJ AD 2.8 AIRES DE TRAFIC, VOIES DE CIRCULATION ET EMBLEMES DE VERIFICATION

1	Surface et résistance de l'aire de trafic	Type de surface : Béton bitumineux Résistance : 54 F/B/W/T			
2	Largeur, surface et résistance des voies de circulation	TWY	Largeur	Type de surface	Résistance
		B1, C1	25M	Béton bitumineux	54 F/B/W/T
		A1, A2	25 M	Béton bitumineux	51 F/B/W/T
3	Position et altitude des emplacements de vérification des altimètres	Position : PRKG Altitude : 966M			
4	Emplacements des points de vérification VOR et INS	VOR : INS :			
5	Observations	Néant.			

DAAJ AD 2.9 SYSTEME DE GUIDAGE ET DE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS A LA SURFACE ET BALISAGE

1	Panneaux d'identification des postes de stationnement d'aéronef	
	Lignes de guidage TWY	Oui
2	système de guidage visuel aux postes de stationnement des aéronefs.	
	Balisage des RWY et TWY	RWY 02/20 et RWY 13/31 : Feux de bords, Feux de seuils, Feux d'extrémités RWY 02/20 et RWY 13/31 : Feux de raquette TWY : Feux de bord
	Marquage des RWY et TWY	RWY 02/20 et RWY 13/31 : Marques axiales, Marques de bord, Marques de seuil, Marque d'identification des RWY, Marques de TDZ, Marques de point cible TWY : Marques axiales. Point d'attente de circulation « A2, C1 et B1 ».
3	Barres d'arrêt	Néant
4	Observations	Les trois (03) raquettes sont balisées

DAAJ AD 2.10 OBSTACLES D'AERODROME

Aires d'approche et de décollage				
1				
PISTE ou Aire concernée	Type d'obstacles Hauteur Marquage et balisage lumineux			Coordonnées
	Type d'obstacle	Hauteur	Marquage et balisage lumineux	
a	b			c

Aires de manœuvres à vue et aérodrome				Observations
2				3
Type d'obstacles Hauteur Marquage et balisage lumineux				(1) PSN : QDR 020°/110M par rapport à la TWR.
Type d'obstacle	Hauteur	Marque et balisage lumineux	Coordonnées	
a			b	
Pylône	32 M	Balisé de nuit	241726N 0092457E	
Pylône	45M	Balisé de nuit	241724N 0092756E	
VOR/ DME	11 M	Balisé jour et nuit	241715.82N 0092712.03E	
Mat Antenne	35 M ALT : 1003 M	Balisé jour et nuit	241727.47N 0092755.82E	
Mat Antenne	45 M ALT : 1013M	Balisé jour et nuit	(1)	
Mat Manche à Air	7 M	Balisé de jour	241716.89N0092744.08E	
Pylône	30M ALT :1006M	Balisé de nuit	241732N 0092757E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241722.91N 0092753.37E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241722.04N 0092753.37E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241720.13N 0092754.69E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241720.17N 0092756.24E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241719.31N 0092757.59E	
Pylône	18M ALT :984M	Balisé de nuit	241718.37N 0092759.07E	
Antenne	10M ALT:976M	Balisé jour et nuit	241730.05N 0092720.09E	

DAAJ AD 2.11 RENSEIGNEMENTS METEOROLOGIQUES FOURNIS

1	Centre météorologique associé à l'aérodrome	Station météo DJANET
2	Heures de service Centre météorologique responsable en dehors de ces heures	H24 -
3	Centre responsable de la préparation des TAF et périodes de validité des prévisions	Centre Climatologique National / 72 H
4	Types de prévisions d'atterrissage disponibles et intervalle de publication	Observation d'aérodrome intervalle de 01H
5	Exposés verbaux / Consultations assurés	
6	Documentation de vol et langue (s) utilisée(s) dans cette documentation	
7	Cartes et autres renseignements disponibles pour les exposés verbaux ou la consultation	
8	Equipement complémentaire de renseignement	
9	Organes ATS auxquels sont fournis les renseignements	TWR
10	Renseignements supplémentaires (limitation du service, etc.)	

DAAJ AD 2.12 CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DES PISTES

Numéro de piste	Relèvements		Dimension des RWY (m)	Résistance (PCN) et revêtement des RWY et SWY	Coordonnées du seuil	Altitude du seuil et altitude du point le plus élevé de la TDZ de la piste de précision	
	VRAI	MAG				THR	TDZ
1	2		3	4	5	6	
13	125°	125°	3000 x 45	54 F/B/W/T	241732.77N 0092710.52E	964 M	
31	305°	305°		Béton bitumineux	241636.74N 0092837.46E	966 M	
02	022°	022°	2400 x 45	51 F/B/W/T	241626.30N 0092638.32E	957 M	
20	202°	202°		Béton bitumineux	241738.61N 0092709.18E	964 M	

Pente de RWY- SWY	Dimensions SWY (m)	Dimensions CWY (m)	Dimensions De la bande (m)	Zone dégagée d'obstacle	Observations
7	8	9	10	11	12
+0,06%	100 x 45	-	3220 x 300	-	
-0,06%	-			-	-
+0.3%	-	-	2520 x 300	-	-
-0.3%	-			-	-

DAAJ AD 2.13 DISTANCES DECLAREES

Désignation de la piste	TORA (m)	TODA (m)	ASDA (m)	LDA (m)	Observations
1	2	3	4	5	6
13	3000	3000	3100	3000	Néant
31	3000	3000	3000	3000	-
02	2400	2400	2400	2400	-
20	2400	2400	2400	2400	-

DAAJ AD 2.14 DISPOSITIF LUMINEUX D'APPROCHE ET BALISAGE LUMINEUX DE PISTE

ID RWY	APCH	THR Couleur	PAPI / VASIS	MEHT	TDZ Longueur	Feux d'axe de piste			
						Longueur	Espacement	Couleur	Intensité
13	--	Vert	3.08°	-	-	--	---	---	---
31	---	Vert	3.04°	-	-	---	---	---	---
02	Ligne d'approche simplifiée 420 M CAT I	Vert	2.94°	-	-	----	----	----	----
20	--	Vert	2.96°	-	-	----	----	----	----

ID RWY	Feux de bord de piste				Feux d'extrémité de piste et WBAR		Feux SWY		(1)
	Longueur	Espacement	Couleur	Intensité	Couleur	Longueur	Couleur		
13	3000 M	30 M	Blanc	LIH	Rouge	---	----		
31					Rouge	---	----		
02	2400 M	30 M	Blanc	LIH	Rouge	----	----		
20					Rouge	----	----		

DAAJ AD 2.15 AUTRES DISPOSITIFS LUMINEUX, ALIMENTATION ELECTRIQUE AUXILIAIRE

1	Emplacement, caractéristiques et heures de fonctionnement des phares d'aérodrome / d'identification	ABN (1é/3sec) vert et blanc alternés 0600/1800
2	Emplacement et éclairage de l'anémomètre/ indicateur de sens d'atterrissage	WDI
3	Feux de bord TWY. Feux axiaux TWY.	Feux de bord TWY :Bleus, LIH (1)
4	Alimentation électrique auxiliaire/délai de commutation	Deux (02) groupes électrogènes de 400 KVA/04 secondes.
5	Observations	(1) Sur une longueur de 1346 M.

DAAJ AD 2.16 AIRE D'ATTERRISSAGE D'HELICOPTERES

1	Coordonnées TLOF ou THR de la FATO	
2	Altitude TLOF / FATO (m/ft)	
3	TLOF+FATO: aire, dimensions, revêtement, résistance, balisage	
4	Relèvements vrai et magnétique de la FATO	
5	Distances déclarées disponibles	
6	Dispositif lumineux d'approche et de FATO	
7	Observations	

DAAJ AD 2.17 ESPACE AERIEN ATS

1	Désignation et limites latérales	DJANET CTR Cercle de 10NM de rayon centré sur DVOR/DME (241715.82N 0092712.03E)
2	Limites verticales	900 M / GND
3	Classification de l'espace aérien	D
4	Indicatif d'appel et langues de l'organe ATS	DJANET Tour, Fr. En
5	Altitude de transition	2400 M
6	Observations	Néant

DAAJ AD 2.18 INSTALLATIONS DE TELECOMMUNICATION DES SERVICES DE LA CIRCULATION AERIENNE

Désignation du service	Indicatif d'appel	Fréquences	Heures de fonctionnement	Observations
1	2	3	4	5
TWR	DJANET TOUR	118.1 Mhz – 119.7 Mhz (S)	H 24	Néant
VDF	DJANET GONIO	119.7 Mhz(s)	H 24	Néant
FIS	DJANET RADIO	8894 Khz	H 24	Néant

DAAJ AD 2.19 AIDES DE RADIONAVIGATION ET D'ATTERRISSAGE

Type d'aide CAT d'ILS/MLS (pour VOR/ILS/MLS indiquer déclinaison)	Identification	Fréquences	Heures de fonctionnement	Coordonnées de l'emplacement de l'antenne d'émission	Altitude de l'antenne d'émission DME	Observations
1	2	3	4	5	6	7
DVOR/DME (0°E 2005)	DJA	114.1Mhz CH 88X	H24	241715.82N 0092712.03E	Néant	200 NM/FL200

DAAJ AD 2.20 REGLEMENTS DE CIRCULATION LOCAUX : Néant**DAAJ AD 2.21 PROCEDURES ANTI-BRUIIS** : Néant**DAAJ AD 2.22 PROCEDURES DE VOL** :

Aérodrome situé en zone désertique, pour tout vol à destination de cet aérodrome, un préavis de départ doit être adressé avant 1600 heures à DAAJYDYD.

Chemins et points de report obligatoires dans la CTR.
Demi-tour obligatoire sur les raquettes.

DAAJ AD 2.23 RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES : Néant**DAAJ AD 2.24 CARTES RELATIVES A L'AERODROME**

AD - OACI -----AD2 DAAJ-AD
AOC RWY 20 – OACI – -----AD 2 DAAJ- AOC1
AOC RWY 02 – OACI – -----AD 2 DAAJ- AOC2
IAC - OACI – DVOR/DME RWY 02 CAT A/B -OACI-----AD 2 DAAJ- IAC1
IAC - OACI – DVOR/DME RWY 02 CAT C/D-OACI -----AD 2 DAAJ-IAC2
IAC - OACI – DVOR/DME RWY 13 CAT A/B -OACI -----AD 2 DAAJ- IAC3
IAC - OACI – DVOR/DME RWY 13 CAT C/D-OACI -----AD 2 DAAJ-IAC4
VAC - OACI -----AD2 DAAJ-VAC1